



Fiche de Candidature Autorisation Parentale

<p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Classe de :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Courriel :</p> <p>Mes motivations :</p> <p>Fait-le :</p> <p>Signature :</p>	<p>Je, soussigné(e) Nom, prénom :</p> <p>Responsable légal de l'enfant :</p> <p>1) l'autorise à s'inscrire comme candidat aux élections du Conseil Municipal Jeunes qui se dérouleront le vendredi 24 novembre 2023</p> <p>2) autorise la diffusion, sur tous les supports de communication et dans la presse locale, des photos de mon enfant dans le cadre du Conseil Municipal Jeunes, pour les élections et la durée du mandat.</p> <p>3) Accepte que toutes les convocations me soient adressées par courriel</p> <p>Fait-le :</p> <p>Signature :</p>
---	--

Candidature à déposer en mairie au plus tard le vendredi 3 novembre 2023

QU'EST-CE QU'UN CMI ?

Un Conseil Municipal Jeunes est un groupe de jeunes, élus par leurs pairs. Ils représentent l'ensemble des jeunes de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau.

POURQUOI UN CMI ?

- ✓ Participer à la vie municipale
- ✓ Améliorer la vie de la commune en proposant et en mettant en place des actions concrètes
- ✓ Permettre une démarche individuelle et collective
- ✓ Faire l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie

POUR QUI ?

Tous les jeunes des classes de CM1, CM2 et 6^{ème}

COMMENT ?

Les jeunes sont élus pour un mandat de 2 ans, renouvelable 1 fois.

Ils se réunissent régulièrement en commissions, encadrés par des élus ou des bénévoles, pour proposer et échanger leurs idées sur les sujets qui les motivent.

Les projets qui sont validés par le CMI et la commission jeunesse sont ensuite présentés devant le Conseil Municipal adultes.

A RETENIR

Date des élections : vendredi 24 novembre 2023 de 18h à 19h30

Lieu : salle communale

Ne pas oublier ta carte d'électeur et une pièce justificative de ton identité (carte d'identité, de bus, de cantine, de sport...)

Nombre d'élus : 15

Sur place, tu recevras la liste des candidats et une enveloppe.

Dans l'isoloir, tu cocheras les noms des candidats que tu préfères et tu glisseras la liste dans l'enveloppe.

Tu porteras ton enveloppe dans l'urne et tu signeras la liste d'émargement.

Ton bulletin ne doit pas comporter de signes distinctifs de reconnaissance et tu ne dois pas rajouter de noms sur le bulletin ; il serait considéré comme nul. Ce serait dommage !

A toi de voter !